

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Jeudi 28 novembre 2024

64 NOUVEAUX LIEUX SÛRS LABELLISÉS SAFE PLACE UMAY INAUGURÉS SUR LE PARCOURS DU TRAMWAY T3B POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Un an après l'ouverture des premiers lieux sûrs, labellisés « Safe Place », à la gare d'Auber, Île-de-France Mobilités et la RATP continuent le renforcement des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, avec 64 nouveaux lieux sûrs labellisés « Safe Place UMay » sur le parcours du Tramway T3B. Cela porte à 79 le nombre de lieux sûrs sur le réseau opéré par la RATP.

La lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles dans les transports est un engagement majeur pour Île-de-France Mobilités et la RATP. Grâce à cette expérimentation de lieux sécurisés et labellisés « *safe place UMay* », réalisée en partenariat avec l'application du même nom, les victimes de harcèlement peuvent être recueillies, rassurées et renseignées dans les démarches à suivre.

UMAY est une application mobile gratuite lancée en 2019, qui sécurise les déplacements dans les espaces publics. Elle compte actuellement 150 000 téléchargements, et 100 000 utilisateurs actifs en France. Elle s'appuie sur un réseau de 6 500 commerces qu'elle labellise « *safe place* ».

De nouveaux lieux sûrs pour accueillir les victimes de violences

Depuis le lancement à Auber des premiers « Safe Places » en décembre 2023, la RATP, grâce au financement d'Île-de-France Mobilités et en partenariat avec UMay, n'ont cessé d'appeler les enseignes présentes sur le réseau à rejoindre ce dispositif. Les résultats sont concluants puisque 79 enseignes sont maintenant labellisées « Safe Places » sur le réseau exploité par la RATP, dont 64 à proximité du Tramway T3b qui compte 33 arrêts reliant Porte de Vincennes (XII^e arrondissement) à Porte Dauphine (XVII^e arrondissement). A date, 34 de ces lieux sûrs sont d'ores-et-déjà référencés sur l'application UMay et 30 sont en cours de référencement.

Les salariés de ces lieux ont été formés par UMay (application mobile de référence en France contre le harcèlement de rue). Ils ont ainsi suivi des formations à la compréhension de ce que sont les violences sexistes et sexuelles, de façon à accueillir celles et ceux qui en auraient été victimes. Ils ont ainsi suivi des sessions pédagogiques pour savoir accueillir avec empathie et bienveillance les victimes selon la méthode des 3 R : Recueillir, Rassurer et Renseigner.

Ces commerces labellisés viennent ainsi compléter les dispositifs déjà existants sur le réseau de transports d'Île-de-France Mobilités et des lignes exploitées par la RATP pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**La lutte contre le harcèlement sexuel dans les transports, une priorité pour Île-de-France Mobilités et la RATP**

Le dispositif mis en place par Île-de-France Mobilités et la RATP afin de lutter contre le harcèlement sexuel inclut notamment :

- **3 000 agents de sécurité déployés sur l'ensemble du réseau et financés par Île-de-France Mobilités. D'ici 2027, ils seront plus de 4 000, grâce au recrutement de 1 000 nouveaux effectifs.** Ces agents travaillent étroitement avec la BRF et permettent de sécuriser l'ensemble du réseau de transport.
- **Une présence humaine dense et active de 10 000 agents en gares et stations** formés pour accueillir et prendre en charge les victimes, dont 5 300 côté RATP.
- A cela s'ajoutent les **15 400 machinistes, 600 contrôleurs et 400 régulateurs présents sur le réseau opéré par la RATP**, qui suivent des formations spécifiques sur les violences sexistes et sexuelles.
- **5 000 bornes d'appel** à la disposition des voyageurs dans toutes les gares et stations.
- **80 000 caméras de vidéoprotection** déployées sur l'ensemble du réseau de transports francilien.
- **Un numéro d'alerte, le 3117, commun à la RATP et la SNCF.** Ce numéro est disponible 24h/24 pour signaler toute violence ou acte de harcèlement sur le réseau francilien. Ce service est également disponible via une application dédiée Alerte 3117, mais aussi depuis l'application Île-de-France Mobilités.
- **La descente à la demande** entre deux arrêts est désormais possible sur l'ensemble des lignes de bus franciliennes circulant après 22h, et ce depuis septembre 2023 pour le réseau exploité par la RATP.
- **Les marches exploratoires** afin de comprendre l'insécurité et le sentiment d'insécurité dans les espaces de transport auprès d'un public cible et d'adapter le plan d'action dédié de la RATP.

Afin de renforcer ses actions et leur efficacité, Île-de-France Mobilités a créé une direction de la sûreté, chargée de piloter et de suivre l'ensemble des mesures de sécurité mises en place dans les transports. La RATP a de son côté créé, en 2020, une cellule exclusivement dédiée à la lutte contre le harcèlement sexuel dans les transports et a nommé **Sandrine Charnoz** en tant que cheffe de projet chargée de la mettre en œuvre, la suivre et l'évaluer.

« Face à l'augmentation de 15% des signalements de violences sexistes et sexuelles (4091 témoignages en 2023), j'appelle tous les français à se mobiliser et à ne rien laisser passer. En ce sens, je salue l'engagement des collectivités et des opérateurs de transport, ainsi que le partenariat tissé avec la startup Umay. J'invite chacun à partager cette bonne initiative, ces lieux sûrs, pour montrer que non, les femmes ne sont pas seules et les violences sexistes et sexuelles nous concernent tous »

François DUROVRAY

Ministre délégué chargé des Transports

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Depuis 2016, nous faisons face aux difficultés que les femmes peuvent rencontrer dans les transports. Il n'est plus acceptable d'avoir autant de comportements violents à leur égard. C'est pourquoi nous avons pris nos responsabilités, avec la création d'un centre unique de coopération pour l'ensemble des forces de l'ordre et de sécurité, le déploiement de la vidéoprotection et le recrutement d'agents de sécurité. Nous donnons également les moyens aux voyageurs de signaler les comportements violents grâce au déploiement du numéro unique sur l'ensemble du réseau et des espaces de lieux sûrs pour garantir la sécurité des femmes. La sécurité est un combat que nous menons au quotidien avec tous les opérateurs. »

Valérie PECRESSE

Présidente de la Région Ile-de-France et d'Ile-de-France Mobilités

« Je me réjouis du développement des lieux sûrs sur le réseau RATP et je tiens à remercier notre partenaire UMay, ainsi que les enseignes partenaires, pour leur engagement. Ce dispositif s'ajoute aux nombreuses actions de prévention que nous mettons en place chaque année, et aux milliers d'hommes et femmes en gares et stations qui sont, eux aussi, formés à la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles. »

Jean CASTEX

Président directeur général du groupe RATP

« Nous sommes très fiers d'étendre notre partenariat avec la RATP et Île-de-France Mobilités à proximité du Tramway T3B dans des quartiers où l'application UMay aura un rôle clef pour sécuriser le déplacement urbain de chacun. Nous saluons aussi l'implication et l'accueil très enthousiaste des commerçants à proximité de cette ligne, prêts à se mobiliser. Une trentaine de Lieux sûrs, labellisés "Safe Place UMay", sont déjà référencés à proximité du T3b : il y en aura plus de 60 dans les prochaines semaines. Cela montre que le harcèlement de rue et les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun ne sont pas une fatalité : c'est en se mobilisant tous ensemble que nous continuerons à faire diminuer sensiblement ce phénomène. »

Pauline VANDERQUAND

Fondatrice de l'application UMay

Contacts presse Île-de-France Mobilités :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Alexandre Bergalasse : alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr - 01 82 53 81 20

Paul Parikhah : paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr - 01 87 05 21 09

Contacts presse RATP :

Jennyfer Dellupo – 01 58 78 37 37 – servicedepresse@ratp.fr